

RB/DL
Zürich, novembre 2017

À l'attention des
présidents des groupes de vol à voile
de la Fédération suisse de vol à voile

INVITATION AU COURS DE PERFECTIONNEMENT (BFK) 2018 «Du brevet au diamant» à Montricher

Dates	Du lundi 30 avril au vendredi 11 mai 2018, sans interruption.
Lieu	Aérodrome de Montricher.
Hébergement	Camping sur l'aérodrome; Lits à disposition sur l'aérodrome.
Effectif	Le nombre maximal de participants est limité à 16 pilotes. Les places dans le dortoir de l'aérodrome sont limitées.
But du cours	Comprendre et appliquer les bases théoriques du vol de distance, ainsi que les règles de sécurité.
Participation	Ce cours s'adresse surtout à des pilotes débutants, après l'examen de licence. Aucune expérience en vol de distance n'est requise. En règle générale, on table sur un team de deux pilotes par monoplace. Exceptions possibles après prise de contact avec le responsable administratif du cours.
Conditions	Licence de vol EASA LAPL(S) ou SPL et certificat médical associé valides. Expérience de vol sur le planeur monoplace emmené : 10h dans les 12 derniers mois.
Programme	Théorie, formation en biplace, et dans la foulée, <i>si qualifié</i> , pratique en monoplace.
Planeurs	Equipement fortement recommandé: ELT (121,5 MHz). Un FLARM est obligatoire. Lien SPOT à transmettre au responsable administratif, si planeur équipé. <i>Au moyen d'une analyse de portée actuelle de FLARM, le propriétaire du planeur montre que la portée du système incorporé FLARM est supérieure au minima recommandé par FLARM Technology GmbH pour des vitesses jusqu'à 200 km/h.</i> Il est recommandé d'emmener un planeur équipé d'un calculateur de bord.
Inscription	Au moyen du formulaire ci-joint, à envoyer au secrétariat de la FSVV via les présidents des groupes de vol à voile.
Délai d'inscription	31 janvier 2018 (les frais de participations seront facturés peu après)
Coûts	Frais de participation: CHF 500.-; pour les participants jusqu'à 25 ans révolus: CHF 250.-. Les frais de décollage (remorquage) sont à la charge des participants. Les indemnités des instructeurs et les frais liés à l'infrastructure comme aux planeurs biplaces sont pris en charge par la FSVV.
Demandes	Les demandes sont à adresser à: David Leemann, responsable administratif; Tél.: 078 785 07 55, e-mail: leemannd@hotmail.com Christophe Petitpierre, AéCS, Secrétariat FSVV, Lidostrasse 5, 6006 Lucerne Tél.: 041 375 01 05, e-mail: petitpierre@aeroclub.ch

Gemeinsame Informationen für alle Kurse

- Mitgliedschaft** Die Teilnehmer müssen über ihre Segelfluggruppe Mitglied im Segelflugverband der Schweiz sein.
- Teilnahme** Wir können nur Anmeldungen für eine Teilnahme über die ganze Kursdauer berücksichtigen.

Informations communes pour tous les cours

- Affiliation** Les participants doivent être membres d'un groupe de vol à voile de la Fédération suisse de vol à voile.
- Participation** Nous ne pouvons prendre en considération que les inscriptions pour la durée globale du cours.

INSCRIPTION

COURS DE PERFECTIONNEMENT (BFK) 2018

BFK
Introduction au vol de distance
Aérodrome de Montricher

Veuillez envoyer votre inscription (en respectant le délai du **31.01.2018**) à:

Fédération suisse de vol à voile, c/o Aéro-Club de Suisse, Lidostrasse 5, 6006 Lucerne

Nom / prénom:

Adresse exacte:

Émail:

Date de naissance:

Tél. privé:

Tél. prof.:

mobile:

Membre du groupe de vol à voile:

depuis quand:

Le planeur monoplace/biplace suivant sera amené

type:

HB-

Adresse(s) en cas d'urgence:

Remarques – Souhait quant à l'équipe:

Hébergement (camping / lit sur place / autre) :

Nom (répétition)

Numéro de la licence vol à voile:

date de l'examen:

Expérience

Début de la formation de vol à voile

date:

Expérience totale

h:

décollages:

Depuis l'obtention de la licence

h:

décollages:

Durant la saison 2017

h:

décollages:

Durant les 12 mois précédant le cours

h:

décollages:

Sur le monoplace prévu durant le cours

h:

décollages:

Nombre d'atterrissages sur des aérodromes extérieurs:

Quels aérodromes?

Expérience actuelle en vol de distance:

Dans quelle région?

Expérience dans les montagnes (Jura)?

Types de décollage autorisés:

Autres extentions (PAX) / brevets:

Quels types de planeurs avez-vous transités jusqu'à aujourd'hui?

Motivation: Quelles sont les raisons principales de votre inscription?

Date:

Signature du participant:

Date:

Signature du président:

Valable seulement avec la signature du président!